

Image not found or type unknown



Certificat médical demandé par un notaire

Par **sebalex18**, le **09/10/2015** à **22:46**

Bonsoir,

Un notaire a-t-il le droit de demander un certificat médical à une personne pouvant renoncer ou accepter une donation faite après son mariage et avant son divorce qui a eu lieu en 1990 ? Le conjoint qui a fait cette donation ne l'a pas annulée dans son testament. Elle vient de décéder.

Merci pour votre réponse.

Cordialement.